Vaccination: les lapins

La vaccination chez le lapin est fortement recommandée, que votre animal vive en intérieur ou en extérieur. La vaccination permet de protéger le lapin contre deux maladies mortelles : la myxomatose et la maladie virale hémorragique (VHD) (variants 1, 2 et K/HD2).

Ces maladies sont toutes deux d'origine virale, et il n’existe pas de traitement spécifique contre ces deux maladies. La meilleure façon de protéger votre animal est donc de le vacciner. Au vu du contexte épidémiologique actuel, les recommandations sont d’effectuer une vaccination complète une fois par an, ainsi qu’un boost vaccinal contre la maladie virale hémorragique tous les 6 mois

LA MYXOMATOSE

Cette maladie est causée par un virus transmis principalement par les insectes piqueurs (moustiques, puces). Elle peut donc être facilement transmise à votre animal même si il ne sort jamais à l’extérieur.

La forme classique de cette maladie provoque de la fièvre, une conjonctivite associée à une blépharite, une diminution voire une disparition de la prise alimentaire et l’apparition de nodules rougeâtres sur la tête et les oreilles (les myxomes).

Une fois les signes cliniques déclarés par l’animal, la mortalité est de quasiment 100%. Un traitement symptomatique pourra être mis en place pour aider l’organisme de l’animal mais les chances de survie restent très faibles malgré le traitement.

LA MALADIE VIRALE HÉMORRAGIQUE (VHD)

La VHD est une maladie virale, très contagieuse et mortelle. Bien souvent, le lapin meurt brutalement sans signes avant coureur (variant 1).

Si des symptômes se manifestent, le lapin sera très abattu, parfois avec des signes d’atteinte neurologique ou des écoulements légèrement sanguinolent venant du nez ou autres signes d’hémorragie.

Il existe deux variants différents du virus : le VHD-1 et le VHD-2. Il n’existe pas de protection commune pour les deux variants, le lapin doit donc être vacciné pour chacun d’entre eux spécifiquement. Les deux variants sont présents dans les vaccins faits aux lapins actuellement.

Comme pour la myxomatose, il n’existe pas de traitement spécifique pour cette maladie.

La mortalité est également très élevée même lors de la mise en place d’un traitement symptomatique.

**Protocole de vaccination chez le lapin**

-> Ils peuvent être vaccinés dès 5 semaines.

-> Les rappels s'effectuent une fois par an.

Contraitement aux chiens, chats et furets, il n'y a pas de rappels à effectuer 1 mois après la première injection.

-> Contactez votre vétérinaire traitant tous les 6 mois afin qu'il vous transmette les recommandations les plus récentes (qui sont actuellement de vacciner tous les 6 mois). Un boost vaccinal sera peut-être nécessaire afin de renforcer l'immunité de votre animal contre la malade virale hémorragique. En effet, depuis 2020, une forme plus virulente de VHD-2 a émergé et est responsable de plusieurs épidémies au sein d'élevage. La situation épidémiologique exacte n'étant pas connue en Belgique, il est important de bien vacciner votre animal afin d'éviter tout risque de contracter la maladie.